Préparation au concours ou à l'examen des différents cadres d'emplois de la filière médicale
SAPEURS-POMPIERS

Cadre de santé
Cadre supérieur de santé
Infirmier
Médecin

L'accès à cette préparation ne nécessite pas de **test d'orientation** préalable.

Les durées indiquées ci-dessous correspondent au temps requis nécessaire à la formation ; ces durées sont celles qui seront attestées.
Distanciel en direct : correspond au temps de formation réalisé en classe virtuelle avec l'intervenant et le groupe de stagiaires, les dates et heures de ces temps sont précisés dans le planning du groupe (planning envoyé avec la convocation)
Distanciel en autonomie : correspond au temps de formation minimum que le stagiaire doit réaliser en autonomie sur la plateforme de formation à distance Formadist. S'il le souhaite, le stagiaire peut travailler au-delà de ce temps minimum.

Apport de connaissances	**Apprendre en autonomie – Prise en main technique** *Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance* **Distanciel en direct : 2 h / 0,5 jour** **Distanciel en autonomie : 4 h / 0,6 jour** **Culture territoriale** **Distanciel en direct : 6 h / 1 jour** **Distanciel en autonomie : 27 h / 4,5 jours**
Epreuves d'admission	**Entretien avec le jury** *Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance* **Distanciel en direct : 3 h méthodologie + 3 h mise en situation / 0,5 jour + 0,5 jour** **Distanciel en autonomie : 3 h / 0,5 jour**

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.
L'inscription au concours ou à l'examen se réalise via le site https://www.concours-territorial.fr/